



COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

JEUDI 31 JUILLET 2025 - PV N°1

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent euros (100€).

Présents : Mesdames CLOFF Véronique, DELANNES Mathilde, Messieurs DI PIERRO José, DUMAS Jacques, GADAUD Bertrand, KHAL Lakhdar, TOULOUSE Alain

Excusés : Messieurs BEAUDEAU Patrick, BLONDY Jonathan, THOMAS Olivier

Ordre du jour :

- Présentation des membres
- Présentation de la commission, son rôle et son fonctionnement
- Répartition des installations à contrôler par secteur
- Diverses informations

La réunion a débuté à 18h.

I. Présentation des membres

La présidente de la commission souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres pour cette saison 2025-2026 : Bertrand Gadaud et Véronique Cloff. Un tour de table est effectué afin que chacun puisse apprendre à se connaître.

Mathilde DELANNES est la présidente chargée de l'administratif et membre aussi de la CRTIS. Jacques DUMAS est membre aussi de la CRTIS. Les CRTIS sont tous les premiers mardis de chaque mois. Elles permettent de valider les dossiers d'homologations des terrains des CDTIS.

II. Présentation de la commission, son rôle et son fonctionnement

Après des présentations de chaque membre il est rappelé le fonctionnement de la commission et son rôle : réaliser des visites de terrains et installations sportives (terrains, gymnases, éclairage) pour renouveler leur classement, changer de classement ou contrôler avec des travaux.

Au 31 juillet 2025 il y a 55 installations à contrôler pour la saison 2025 / 2026 en renouvellement de classement. D'autres contrôles seront rajoutés dans l'année suite à des travaux.

Au niveau du procédé, il est indiqué aux membres de prendre rendez-vous avec la commune, d'informer le club et de faire remonter l'information à la présidente de la commission, Mathilde DELANNES, qui s'occupe du suivi administratif des dossiers pour qu'ils passent ensuite en Commission Régionale des Terrains et Installations sportives.

Les visites se font par binômes et le plus souvent par secteurs. Les installations sportives à contrôler cette saison sont listées en réunion afin de répartir clairement les secteurs.

III. Diverses informations

Certains terrains sont injustement classés sur stadium en T5 à cause d'une mauvaise bascule informatiquement suite au changement de nomenclature des classements en 2021.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Il est demandé aux membres, lors de leur activité bénévole sur les terrains (sans nécessairement organiser une visite), de faire remonter à la commission si un T5 ne remplit pas les critères visuels à savoir :

- Clos de l'installation
- Clos du terrain
- Deux bancs de touches joueurs

Il est également demandé de faire attention aux buts avec des crochets métalliques qui sont interdits et dangereux et bien respecter les 2,50m minimum de distance de sécurité lors des visites officielles. Aussi, dans le but de vérifier la cohérence des classements et en T5, en accord avec la commission sportive seniors, il était décidé de vérifier les terrains T5 destinés à des équipes engagées en D1 lors de visites formelles dans le cadre de leur engagement sportif.

Après cela, une présentation des documents utiles et nécessaires pour les visites et des outils indispensables à une visite sont présentés et distribués aux membres.

Afin de former les deux nouveaux membres, Mathilde Delannes les formera sur les prochaines visites :

- Renouvellement du classement terrain et validation des travaux Terrain des Quatre Routes de Coulounieix Chamiers NNI 241380201 – le 18 08 2025 à 9h
- Renouvellement du classement Éclairage du terrain d'honneur La Pierre Grise à Sanilhac NNI 243120102 – le 18 08 2025 à 22h
- Renouvellement du classement Éclairage du terrain municipal à Lanouaille NNI 242270101 – le 24 08 2025 à 21h45

La réunion s'est ensuite clôturée à 19h15.

Mathilde Delannes
Présidente de la séance

Jacques Dumas
Secrétaire de séance